

CHRONIQUE de la Semaine

Hebdomadaire d'informations générales, d'analyses et de publicité
www.chroniquedelasemaine.com

Mini sommet quadrilatéral lors de la
visite du président Erdogan à Lomé :

La coopération entre le Togo et la Turquie se renforce sur plusieurs plans

P.3



Le Président Faure Gnassingbé du Togo et son hôte Recep Tayyip Erdogan de la Turquie

FAITS DIVERS L'ULTIME DÉCISION

P.4

Côte d'Ivoire

Laurent Gbagbo: «je ferais de la politique jusqu'à ma mort»

P.7



Mort en couches de Dame Ornella Laine : Après ses condoléances à la famille, le gouvernement déjà aux trousses des auteurs

P.6



Le PM Victoire Tomégah-Dogbé

3^e édition du Salon Férin :

Ça démarre effectivement ce matin !

P.2



Baguida : Le HCR fait du CMS un centre de soins de qualité sans distinction

P.5



Santé de la mère et de l'enfant

L'UNICEF accompagne le gouvernement dans le canton de Bitchabé à Bassar

P.6



3^e édition du Salon Férin :

Ça démarre effectivement ce matin !

Après plus de cinq semaines de dur labeur pour le compte des préparatifs, tout est fin prêt pour le bon déroulement de la 3^e édition du Salon Férin. Comme prévu au cours de son lancement le 7 septembre dernier, le Salon Férin démarre effectivement ce matin sous le thème «l'innovation, l'industrialisation : socles d'un développement inclusif et durable».

Très engagé depuis quelques années à sortir la jeunesse de la précarité en contribuant à la mise en place d'un environnement incitatif, favorable à l'innovation et à l'industrialisation au Togo et en Afrique et promouvoir l'entrepreneuriat, l'association Terreau Fertile offre à travers cet événement, une vitrine d'exposition et de démonstration pour les génies créateurs. Cette rencontre d'échanges et d'affaires vise aussi à déceler et accompagner des jeunes porteurs de projets innovants. C'est dans ce cadre que le jury a présélectionné une douzaine de candidatures en course pour des prix dans diverses catégories. Pour y parvenir, le vote du public s'avère nécessaire. Pour encourager cette opération le partenaire Moov Africa Togo soutient activement les candidats du Concours T-Fertile en offrant au public, la possibilité de voter aussi

pour le candidat de son choix par SMS en envoyant son numéro au 3040. Vu la satisfaction des différents participants des deux premières éditions, un nombre important d'institutions nationales et internationales s'est mobilisé autour de l'activité. Il s'agit entre autres de l'OTR, Ecobank, Orabank, Moov Africa, ANVT, FAIEJ, I-Confidence+, AWALALL BIZ, ANPE, SOGENET-SARL, GIZ, PNUD, SALT, PIA, Bolloré etc. Cet engouement devrait rassurer les exposants. Cette édition qui sera à la fois en ligne et en présentiel à Canal Olympia Midè (Bluezone de Cacaveli), sera marquée également par des rencontres B to B, des tables rondes et des panels. Pour le jeudi 21/10/2021

PANEL 1 : bâtir une société résiliente par la promotion de l'innovation et d'une industrialisation durable animé par Victor D. DJEMBA (Directeur pour la région Afrique de l'ONU) ; Philippe TCHODIE



(Commissaire général de l'OTR) ; Luc MISSIDIMBAZI (Expert en télécoms conseiller du P.M. du Congo) ; Stéphane AKAYA (Secrétaire permanent au Ministère de l'Economie et des Finances) ; Thierry AWESSO (Directeur Général de NIOTO) PANEL 2 : Transfert de technologies et innovation pour un développement inclusif et durable par Laurent TAMEGNON (Président de CNP) ; Jean Claude TSHIPAMA (Directeur General Ajoint d'EQUITY BCDC) ;

Hervé GARCIA (Consultant transformation Digitale et Innovation-France) ; Josué TCHAH (Spécialiste mondiale numérique DFI) ; Komlan Noel AGBO (Chef service ECOBANK Togo) ; Freeman OZOU (Chef division Gestion Clientèle Moov Africa Togo) PANEL3 : la femme africaine : un acteur à part entière du processus d'industrialisation et de la transformation structurelle du continent par Wilfrid Paterne ABIOLA (Représentant résident de la BAD au Togo) ; Olatkunbo ICE (Di-

rectrice de Livingstones ECOVILLAGE et UTRADER) ; Joel Anani HOUNKANLI (Directeur des opérations du FAIEJ) ; Nathalie KPANTE (Responsable production CHOCOTOCO) ; Valentine SAMA (présidente de l'AFECET) ; Kalimou GOUNTENI (Directeur des opérations de la PIA. Pour le vendredi 22/10/2021 PANEL4 : Alias SAGO (Conseillère du Ministère de la promotion de l'investissement) ; Dev CHAMROO (Consultant International de la CCA) ; Yiva BADOHU (premier Directeur Général Togo Food) ; Bakafitine BANQUE (Consultant en fiscalité d'entreprise et mobilité internationale à OTR) et Philippe AWAGA (directeur Général SYNERGIE) PANEL5 : transformation industrielle de l'Afrique, un défi et non un slogan par Markus WAGNER (Représentant Résident ZIG au Togo) ; Guy AWONA (Directeur General ORABANK TOGO) ; Anselme GOUTHON (Président de l'ACRAM) ; Jean-Yves BRAGBO (Entrepreneur et promoteur du concept « Investisseur Africain ») et Ayité AJAVON (Directeur General de Africube) PANEL6 : Industrialisation de l'agriculture en Afrique : Bilan et perspectives par Até KOUKOU-TCHAMBA (Ingénieur/Msc Agroéconomiste) ; Dzigbodi Edinam AFATCHAO(programme ProDRA Ministère de l'Agriculture/MIFA) ; Dominique LOUGOUI(Président de l'ordre des géomètre du Togo) ; Samuel GBEKOU(Entrepreneur Directeur General DS consulting) et Etchri DONA(Directeur Général de E-Agribusiness)

Justice-litiges fonciers au Togo:

«Un terrain nu ou clôturé portant mention d'un numéro de titre foncier objet de litige ne peut faire l'objet que d'une procédure contradictoire» selon Pius Agbetomey

Suite aux problèmes fonciers qui continuent de faire des victimes au Togo, le 14 octobre dernier, le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, Pius Kokouvi Agbetomey a décidé que les ordonnances portant cessation de travaux, expulsion ne soient plus délivrées sans aucunes enquêtes préalables ou présentation d'un contrat d'huissier différent de celui du plaignant. Les ordonnances n'en sont rien avec les problèmes posés, signale le ministre.

«Notamment, nous pouvons trouver sur les panneaux ou des murs sous lesquels l'on prend soin d'indiquer le nom de l'huissier signataire de l'ordonnance : «Cessation de travaux, à casser, terrain appartenant à telle famille ou collectivité, terrain litigieux, expulsion, etc.»

Selon le Garde des sceaux, «certains présidents des tribunaux de première instance et des Cours d'appel signent des ordonnances à pied de requête portant cessation de travaux, ouverture de porte ou même expulsion contre personne(s) non

dénoté(s) son ou ses adversaires, immeuble(s) ou objet(s) du litige en cours». C'est par une circulaire que Pius Agbetomey informe des conséquences qu'infère cette situation. Des mentions de cessation de travaux ou expulsion portées sur des immeubles habités depuis des décennies ou immatriculés, des portails de clôtures arrachés et parfois des pans de clôtures démolis, modification des plans des immeubles revendiqués même ceux immatriculés, entre autres.

Face à ces dérives qui prennent de l'ampleur, et créent le désarroi, le Ministre demande aux présidents des tribunaux de première instance et aux présidents des



Pius Agbetomey, ministre de la Justice

Cours d'appel auxquels la circulaire a été adressé, la prise de dispositions post-signature desdites ordonnances.

Désormais, les Magistrats devraient «procéder autant que faire se peut, à une enquête sommaire consistant à une vérification des allégations sur les lieux, ce aux frais du requérant de l'ordonnance. A défaut, exiger un constat fait par un huissier de justice autre que l'huissier initiateur de la requête.»

Par ailleurs, il estime que le recours à la procédure

d'ordonnance à pied de requête en matière d'expulsion n'est pas approprié. «Un terrain nu ou clôturé portant mention d'un numéro de titre foncier objet de litige ne peut faire l'objet que d'une procédure contradictoire.», a-t-il clôturé.

Espérons que cette sortie du Ministre consacre la fin de la récréation pour les propriétaires qui abusent de l'aide judiciaire.

Carole AGHEY

Daniel A.

CHRONIQUE
de la Semaine

63 Rue Bekpo, Tokoin Ouest
Récepissé n°0338/05/03/08
28 BP : 23 Lomé - Togo
Tél: 92 40 38 43/70 35 35 97
Société de Presse : CHRONIQUE DE LA SEMAINE SARL-U

Responsable
Julienne Pawimondom BELEI-ALIZIOU

Directeur de la Publication
Daniel E. ASSOTE
Tél. 92 40 38 43

Rédactrice en Chef
Ampiaba AGHEY-LAWSON

Rédaction
Carole A., Daniel A., Kapo A.

Imprimerie SDR/Tirage : 2000 ex.

Mini sommet quadrilatéral lors de la visite du président Erdogan à Lomé: la coopération entre le Togo et la Turquie se renforce sur plusieurs plans

Le président turc en visite au Togo. Recep Tayyip Erdogan est arrivé à Lomé à la mi-journée, mardi 19 octobre, en provenance de l'Angola, première étape de sa tournée africaine qui le conduira ensuite au Nigeria. Il a été reçu par son homologue togolais, Faure Gnassingbé en présence des chefs d'État burkinabè Rock Marc Christian KABORE et du libérien George WEAH. Au menu de leurs discussions : des sujets économiques et sécuritaires.*

Recep Tayyip Erdogan est accompagné d'une délégation de membres du gouvernement, de hauts fonctionnaires et d'acteurs économiques turcs pour cette visite, qualifiée de « travail et d'amitié ». C'est la première d'un chef d'État turc au Togo. Elle a été retransmise sur les réseaux sociaux de la présidence togolaise.

Au cours de cette visite qui illustre l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Togo et la Turquie, les deux Présidents ont eu des échanges approfondis sur des ques-

relations économiques entre les deux pays, les deux dirigeants ont convenu de la nécessité de renforcer et diversifier davantage leurs échanges commerciaux et de faciliter les flux d'investissements entre Ankara et Lomé, à travers le rapprochement continu et soutenu des secteurs privés togolais et turc. Ils se sont, dans cette logique, félicités des facilités d'obtention de visa qui existent entre les deux pays ainsi que de l'exploration par les deux parties de la mise en place de la liaison aérienne entre les deux pays par *Turkish Airlines*, en tant que gages



Vue partielle lors de la rencontre

tions d'intérêt commun, d'ordre bilatéral et multilatéral.

Au plan bilatéral, les deux Chefs d'Etat se sont félicités de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui unissent leurs deux pays et ont réaffirmé leur volonté de les renforcer dans tous les domaines mutuellement bénéfiques aux deux peuples.

Les Présidents GNASSINGBE et ERDOGAN se sont notamment réjouis du raffermissement des relations diplomatiques entre Lomé et Ankara, qui s'est récemment matérialisé par des visites de délégations de haut niveau des deux pays et l'ouverture récente de l'Ambassade de la Turquie à Lomé et les dernières dispositions pour l'ouverture de la représentation diplomatique du Togo à Ankara.

Passant en revue les

solides d'une meilleure mobilité des hommes, des biens et des capitaux.

Le Président turc a en outre félicité son homologue togolais pour la dynamique actuelle de réformes et d'émergence de l'économie nationale et s'est réjoui du climat des affaires au Togo, qui est de plus en plus attrayant pour les investissements étrangers. Le Président togolais a, pour sa part, remercié son hôte pour cette marque de reconnaissance et l'a, en retour, félicité pour le bond qualitatif opéré ces dernières années par l'économie turque ainsi que pour le caractère pragmatique du partenariat Turquie-Afrique.

Abordant la question de la crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19, les deux parties ont reconnu ses effets dévastateurs sur l'économie mondiale, notamment sur les échanges entre les nations.



Les Chefs d'Etat Faure Gnassingbé du Togo, Roch Christian Kaboré (en boubou) du Burkina Faso, Recep Tayyip Erdogan de la Turquie et George Weah du Libéria mardi dernier à Lomé

Afin d'amoinrir son impact négatif sur leurs relations, les deux Chefs d'Etat ont ainsi décidé de renforcer davantage leur coopération en matière de santé, par des mesures anticipatives visant le renforcement des capacités du personnel soignant et la fourniture de moyens techniques et logistiques adéquats.

Sur les questions de défense et de sécurité

Les deux dirigeants ont convenu, au regard des menaces sécuritaires qui se font persistantes dans le monde, en général, et en Afrique, en particulier, de renforcer leur coopération en matière militaire, en agissant notamment sur les capacités logistiques et le renforcement de l'industrie de défense. Le Président turc n'a pas manqué de saluer et d'encourager l'engagement du Togo dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent dans la sous-région et a réitéré la disponibilité de son pays à accompagner cette vision togolaise ainsi que toute autre initiative pertinente similaire.

Sur le plan de l'éducation et des échanges culturels,

S.E. M. Faure Essozimna GNASSINGBE a salué l'initiative de reprise en main de l'école internationale Togo-Turquie par la fondation MAARIF pour plus d'impacts et de coordination dans les interactions entre les secteurs d'éducation togolais et turc.

En marge de cette visite, les deux parties ont procédé à la signature de deux (02) accords. Il s'agit :

- du protocole sur l'échange de terrains pour le compte des missions diplomatiques

de la République togolaise et de la République de Turquie; - de l'accord de siège de la Fondation MAARIF.

Dans la perspective d'une intensification des relations entre la Turquie et le Togo, les deux Chefs d'Etat ont instruit leur gouvernement respectif de poursuivre les consultations en vue de la conclusion d'autres accords dans des domaines d'intérêt commun.

S'agissant des questions d'ordre multilatéral

Leurs Excellences Messieurs GNASSINGBE et ERDOGAN, ont souligné l'importance pour leurs pays de renforcer leur collaboration dans le cadre des organisations internationales, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation de leurs points de vue sur les grandes questions de l'heure en particulier celles liées au climat dans la perspective de la COP 26 et du Sommet des leaders mondiaux, prévue à Glasgow en novembre prochain. A cet égard ils se sont engagés à maintenir une concertation permanente.

Ils ont par ailleurs exploré la persistance et l'expansion des conflits, des actes de terrorisme et d'extrémisme violent, notamment dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, malgré les efforts multiformes de la communauté sous régionale et internationale. Aussi le Président turc a-t-il relevé la pertinence de l'approche de facilitation et de dialogue permanents portée par le Togo et qui a le mérite de donner une réelle chance à la paix, même en cas de conflits armés.

En marge de cette rencontre bilatérale avec le Président turc, le Chef d'Etat togolais a également reçu la vi-

site de ses homologues et frères du Burkina Faso et du Libéria, Leurs Excellences Monsieur Roch Marc Christian KABORE et George WEAH pour une séance de travail quadrilatérale de haut niveau.

Ce mini-sommet a permis aux Hauts Dirigeants de faire le point de la situation politique et sécuritaire dans la sous-région ouest africaine et dans le Sahel et d'explorer ensemble de nouvelles pistes de solutions en appui aux différentes initiatives existantes.

Les quatre (04) Chefs d'Etat ont salué le caractère franc et constructif des discussions et ont promis d'œuvrer pour la mise en place d'un partenariat stratégique turco-africain pour apporter des solutions idoines à la tourmente sécuritaire régionale et inter-régionale.

Au terme de sa visite, **Son Excellence Recep Tayyip ERDOGAN** a exprimé à son homologue et ami, le Président **Faure Essozimna GNASSINGBE**, au gouvernement et au peuple togolais, ses vifs remerciements et sa profonde gratitude pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé ainsi qu'à sa délégation.

Le Président Recep Tayyip ERDOGAN a invité en fin Son Excellence Faure Essozimna GNASSINGBE à effectuer une visite officielle en Turquie.

Le Président Faure Essozimna GNASSINGBE a accepté cette invitation de bonne grâce. La date de cette visite sera fixée par voie diplomatique.

Daniel A.

L'épouse d'Erdogan et la présidente du parlement togolais ouvrent les portes de l'école internationale Maarif à Lomé

Dans le cadre de la visite officielle du président Erdogan au Togo, laquelle s'inscrit dans le cadre du renforcement des liens d'amitié et de coopération entre la Turquie et le Togo, plusieurs activités ont été menées. Entre autres, l'inauguration de l'école internationale Maarif à Lomé. C'est l'épouse du président turc, Recep Tayyip Erdogan et la présidente du parlement togolais, Yawa Djigbodi TSEGAN qui présidaient la cérémonie

L'école internationale Maarif de Lomé ouvre officiellement ses portes avec l'inauguration du complexe scolaire. Elle a une capacité d'accueil de 420 élèves. Elle est située à la cité millénium et dotée d'un programme international, d'un cadre de qualité, d'une vision d'excellence et d'un personnel exceptionnel. Il réuni également les conditions adéquates pour offrir aux apprenants de toutes les nationalités, une formation qui s'étend du préscolaire à l'enseignement supérieur. Pour Emine Erdogan, cette école va effectivement contribuer au renforcement des relations diplomatiques entre la Turquie et le Togo. L'objectif selon elle est d'offrir une éducation de qualité aux enfants togolais.

Dans son intervention,

la Présidente de l'Assemblée nationale yawa Djigbodi Tsègan, a rendu un vibrant hommage à Emine Erdogan qui ne ménage aucun effort pour voler au secours des couches vulnérables dans plusieurs pays.

« Participer à l'inauguration d'une nouvelle école est un moment privilégié. Par ce geste, nous concrétisons notre volonté commune d'œuvrer à l'épanouissement et au développement de l'enfant. L'enfant n'est-il pas pour sa famille comme pour sa société, le renouveau, la pérennité et la continuité ? C'est à ce titre que la réussite scolaire a toujours été un enjeu majeur pour nos Etats respectifs ».

« Une telle manifestation reste avant tout un beau témoignage de la vitalité des liens d'amitié et de coopéra-



Yawa Tsègan et Mme Erdogan avec des élèves de l'Ecole Maarif après l'ouverture officielle

tion entre la République de Turquie et la République du Togo qui se renforcent et se diversifient davantage sous l'impulsion des plus hautes autorités de nos deux pays, je veux nommer leurs Excellences Messieurs Recep Tayyip ERDOGAN et Faure Essozimna GNASSINGBE ».

Pour le Togo, une telle inauguration est perçue comme un soutien considérable à la politique d'une éducation de qualité et accessible à tous, prônée par le Pré-

sident de la République à travers la Vision Togo 2025*.

« Dans ce sens, l'un des objectifs prioritaires de la feuille de route du Gouvernement est de renforcer les infrastructures et équiper les établissements scolaires des outils digitaux tout en améliorant la qualité de l'enseignement*. *A cela s'ajoute la mise en place des mécanismes de protection sociale et du bien-être des apprenants tels que les cantines scolaires, un programme alimentaire permettant d'assurer la fourniture de repas chauds chaque jour dans les écoles primaires pu-

bliques. Pour le compte de l'année scolaire 2021-2022, le Président de la République a instauré la gratuité des frais d'inscription et de scolarité pour les collèges et lycées publics à travers tout le pays », a indiqué Yawa Djigbodi Tsègan, Présidente de l'Assemblée nationale.

La Présidente de l'Assemblée nationale a en outre souligné l'édification de ce partenariat entre nos deux États qu'elle souhaite voir se renforcer davantage pour le bonheur des deux peuples

Cette école est créée en 2016 par la fondation Maarif de Turquie en coordination avec le ministère turc de l'Éducation ainsi que celui des Affaires étrangères. Elle gère des établissements allant du préscolaire à l'enseignement supérieur, des laboratoires, des centres de recherche entre autres.

La fondation Maarif compte 397 établissements d'enseignement dans 67 pays du monde. 129 de ces écoles se trouvent dans 25 pays africains.

Togotimes.

Concours sur le civisme fiscal au Togo:

Huit acteurs des médias primés sur 37 participants

Organisé par l'Observatoire Togolais des Médias (OTM) et l'Office Togolais des Recettes (OTR), dans le cadre de la journée de la liberté de la presse, célébrée chaque 3 Mai et aussi de la sensibilisation des populations sur le civisme fiscal, les lauréats du concours sur les déterminants du civisme fiscal sont enfin connus.



Photo de famille des lauréats avec les responsables de l'OTR et de l'OMT

Ils sont au total 37 candidats de la presse écrite, presse en ligne, de la radio et la télévision à prendre part à ce concours. Seulement 8 candidats ont été primés par le jury sur les critères de pertinence, professionnalisme et la qualité de la production.

Au niveau de la presse écrite, Idrissou Faisal du journal La Symphonie qui a décroché le premier prix. Le deuxième prix est allé à David Soklou de la Gazelle info.

Au niveau de la presse en ligne, Akey Augustin du site d'information le klik.com, qui prend la première place et Rachel Doubidji, de togotopnews.com occupe la seconde place.

Au niveau de la radio, Lossou Komi, de Kanal FM, vient en tête du classement et le deuxième prix va à Waklatsi Edmond de Nana FM. Dans la catégorie presse de l'intérieur, Atana Essozolim, de la radio Azur Anié qui occupe la première place et Kuma Koffi de radio Danye, la seconde

place. Les premiers de chaque catégorie ont reçu une enveloppe financière de 300.000 francs cfa et les deuxièmes sont repartis chacun avec une somme de 200.000.

Les prix ont été décernés en présence de M. Kokou Tchodié, commissaire Général de l'Office Togolaise des Recettes. Il a exhorté les professionnels de la presse à plus de professionnalisme et à aider l'OTR à atteindre ses objectifs.

Pour le président de l'OTM, Fabrice Pétchezi, il était question d'amener les journalistes à s'intéresser à la question de la fiscalité et, ensuite, informer, sensibiliser le contribuable à s'acquitter de son devoir civique, ce qui va permettre à l'OTR d'améliorer les recettes fiscales et douanières.

« Au total 37 journalistes ont participé à ce concours. Nous avons souhaité une participation un peu plus grande, c'est une première édition et nous espérons qu'à l'avenir il y aura beaucoup d'engouement autour de ce concours », a-t-il souhaité.

A. Ampiba

FAIT DIVERS

L'ULTIME DÉCISION

Il n'est jamais trop tard pour bien faire. En décidant de renoncer à sa profession de féticheur pour suivre désormais le Christ, notre compatriote Mandjounga s'inscrit-il justement dans cette logique?

En effet, l'acte de Madjounga a été du moins salué par les populations de Kpetchla, une localité située à la périphérie de Tchébébé, au sud de la ville de Sotouboua. Kpetchla qui a vu naître Mandjounga compte près d'un millier d'habitants dont 80% sont de très grands agriculteurs. Mandjounga lui-même n'était pas que féticheur. Il cultivait aussi et faisait l'élevage de porcs. Il était marié à 2 femmes et père de 3 enfants. Sa progéniture serait plus nombreuse si la mort n'avait pas emporté 5 autres enfants.

Mandjounga a connu le pasteur Robert aux obsèques de son cinquième enfant âgé de plus de 17 ans et qui était en classe de seconde. Ce décès lui avait fait très mal. Aussi avait-il décidé de se confier au pasteur Robert de la seule Eglise Pentecôtiste du village. Ce dernier l'a convaincu de renoncer à son fétichisme pour se confier à Jésus-Christ, le seul Dieu capable de le protéger et de prendre soins de sa famille. C'est ce qui explique l'ultime décision de Mandjounga de faire alliance avec Jésus-Christ au détriment de ses fétiches. C'est ainsi que le 29 septembre dernier, il est allé faire son témoignage en direct à l'église devant les centaines de fidèles qui l'ont ensuite suivi chez lui pour être témoins de la destruction de ses ex-attributs de pouvoir, par le pasteur. Vivement que cette ultime décision puisse lui garantir le passeport pour le paradis céleste.

B.TALOM

7^e art/Fespaco 2021 :

Le Togo compte ramener un prix

Le pays de Roch Marc Christian Kaboré, le président du Faso, vibre au rythme de la 27^{ème} édition du Festival Panafricain du Cinéma et de la Télévision de Ouagadougou (FESPACO) depuis le samedi 16 Octobre. Notre pays le Togo y est allé avec neuf films et espère ramener un prix au soir du 23 Octobre prochain.

Placée sous le thème : « Cinéma d'Afrique et de la diaspora, nouveaux regards nouveaux enjeux », l'édition 27 du FESPACO a, pour menu : des projections de films, des table-ronde, des masterclass et des expositions.

Le Togo ayant placé sa participation sous le

sceau du partage d'expériences et des avancées enregistrées, deux journées lui seront déterminantes pour sa participation. D'abord, le 20 octobre, date à laquelle le Togo animera une conférence sur le Code du cinéma et de l'image, récemment adopté par l'Assemblée nationale togolaise, puis le jour suivant,



le 21 octobre, il présentera ses chef-d'œuvres en projections de films. Ces productions ont été financées par le Fonds d'Aide à la Culture (FAC).

Selon le directeur national de la cinématographie du Togo M. KOUTOM Denis, le Togo ambitionne de revenir avec un prix : « Le Togo a présenté une quinzaine de films mais neuf sont retenus notamment un film documentaire, quatre films d'animation ainsi que quatre autres films

d'écoles. Neuf films pour lesquels nous comptons revenir avec un prix », a martelé le directeur national.

En marge de ce FESPACO, le Togo exposera son 7^{ème} art, au Marché International du Cinéma et la Télévision Africains (MICA), la plateforme de rencontre entre producteurs, distributeurs, diffuseurs et porteurs de projets africains. L'objectif pour le pays est de promouvoir davantage le cinéma local et de relever le niveau de com-

pétitivité du secteur, notamment à l'international.

Les diverses personnalités présentes à la cérémonie de lancement du fespaco ont aussi suivies en direct sur écran géant, une projection en guise d'hommage à l'ancien président «et père de la révolution burkinabè » assassiné lors d'un coup d'Etat le 15 Octobre 1987. Une image du visage du président qui est devenu une icône panafricaine. Des artistes, Smokey, un rappeur burkinabè et Didier Awadi ont à leur tour rendu un vibrant hommage à leur manière à travers une interprétation musicale.

Créé en 1969, le FESPACO qui se déroule tous les deux ans à Ouagadougou, au Burkina Faso, vise à favoriser la diffusion de toutes les œuvres du cinéma africain, de permettre les contacts et les échanges entre professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

BLEWOUSI Soe

Baguida : Le HCR fait du CMS un centre de soins de qualité sans distinction

Les réfugiés vivant sur le sol togolais vont davantage être bénéficiaires des services de santé de qualité. Le haut-commissariat des nations unies aux réfugiés (UNHCR) a investi plus de 36 millions de francs pour des travaux au sein du CMS Baguida (Lomé).



Inauguration du CMS Baguida

Sise dans la commune de Golfe 6 (Lomé), cette formation sanitaire enregistre parmi ses patients un bon nombre de réfugiés installés au camp d'Avépozo (dans la même commune).

Les travaux ont essentiellement consisté en la clôture de la formation sanitaire de cette localité autrefois capitale du Togo. Il s'agit d'une clôture étanche vive et solide pour protéger le personnel, patients et accompagnants.

L'appui a également permis de mettre à disposition une salle de réunion, un bloc administratif pour optimiser la gestion du CMS afin de faciliter le travail du médecin chef de la commune. Le laboratoire a aussi été réhabilité pour améliorer la qualité des prestations de services et donc l'attractivité de l'hôpital. Un réfrigérateur y est aussi mis pour les intrants.

Les ouvrages ont été réceptionnés mercredi dans ladite formation sanitaire à Baguida.

Selon l'UNHCR, c'est une sorte de contribution de

l'institution onusienne au plan national de riposte mis en œuvre par le gouvernement togolais depuis la survenue de la pandémie dans le pays.

«Face à l'urgence humanitaire constatée, le HCR par ses bureaux régionaux et de terrain, ont bénéficié des autorisations de réallocation de fonds ou encore des fonds supplémentaires pour renforcer la protection sociale aussi bien des personnes sous mandat que des populations hôtes», a souligné Édoh Monique Atayi-Kuassi, cheffe bureau du HCR au Togo.

Le chantier a duré de mars 2021 à septembre dernier.

«Après ces ouvrages, le HCR s'engage aux côtés du gouvernement togolais dans la prévention et le contrôle des infections dans ce centre de santé», a précisé Mme Atayi-Kuassi.

Le Togo enregistre encore plus de 11 000 réfugiés de 14 nationalités dans le pays. Un centre leur est dédié à Lomé et un autre à Tandjouaré (nord du pays).

Essobiou A.

Atakpamé :

Suspension de deux responsables d'établissement par le directeur régional de l'éducation

Dit-on souvent que la virginité protège mieux que la chasteté, parce que quand on ne commence pas, c'est plus facile de s'en passer. La virginité est un désir d'autonomie et d'indépendance. La virginité peut-elle alors être un moyen d'échapper aux risques de la sexualité et de la grossesses précoces ? Est-ce le but poursuivi par ces deux responsables de l'établissement suspendus ?

Depuis le début du week-end dernier, une affaire a pris d'assaut les réseaux sociaux concernant une suspension du directeur et son adjoint du collège Doulassamé à Atakpamé (167 km au nord de Lomé). Selon les informations, les deux responsables de l'établissement sont passés le 15 octobre dernier de classe en classe pour sensibiliser les élèves sur la sexualité.

Au cours de cette séance de sensibilisation, le directeur et son adjoint ont demandé à connaître les filles vierges. Celles-ci se mettaient systématiquement debout et celles qui ne le sont pas, restaient assises. Une situation



qui a provoqué un choc chez certaines filles. Cette erreur commise par les deux responsables, a été confirmée par une audio.

Suite à cette situation, ce lundi 18 octobre 2021, une sanction contre le Directeur et son adjoint a été prise par le directeur régional de l'éducation, Yawo Dosseh.

Ils ont été suspendus des activités administratives et pédagogiques dudit CEG. Il s'agit, selon la décision, de Kokou Komlan Gnanou, directeur et de Kokou Agbemado, son adjoint.

Les 2 sont provisoirement mis à la disposition de l'IESG Atakpamé.

Selon des informations, le directeur de CEG a posé cet acte pour une seule raison : face à la situation alarmante le taux de grossesses précoces élevé dans cet établissement, les parents d'élèves ont eu recours à lui pour stopper l'hémorragie. Les filles vierges une fois connues, seront incitées au travail à l'école à travers une prime.

Est-ce la bonne méthode de satisfaire ces parents d'élèves ?

Carole AGHEY

Santé de la mère et de l'enfant

L'UNICEF accompagne le gouvernement dans le canton de Bitchabé à Bassar

Pour une bonne prise en charge de la santé de la mère et de l'enfant, l'UNICEF en collaboration avec le ministère de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire et les professionnels des médias ont effectué du 13 au 16 octobre dernier une mission dans la Région de la Kara dans le cadre de divers projets dont l'approche « Communauté Amie des Enfants » dans le canton de Bitchabé, préfecture de Bassar.

La journée du 15 octobre a été consacrée à la visite des actions en faveur des populations de Bitchabé. Visiblement, cette approche fait son bonhomme de chemin avec des résultats probants, depuis le début de son opérationnalisation en 2018. Le canton compte 15 villages et 11 134 habitants, hommes, femmes et enfants confondus.

Le gouvernement togolais a toujours eu recours aux partenaires bilatéraux et multilatéraux pour la mise en œuvre de ses politiques de développement. C'est dans ce contexte que l'UNICEF a mis en place

cette approche « Communauté Amie des Enfants » dans le canton de Bitchabé (préfecture de Bassar, Région de la Kara).

Cette approche en anglais Child Friendly Community (CFC) est une nouvelle approche multisectorielle et intégrée, dont le but est d'accélérer la réduction de la mortalité maternelle et infantile. Elle permet également de remédier aux multiples privations des enfants en utilisant les plateformes communautaires comme principal point d'entrée.

Ainsi l'Agent de Santé Communautaire (ASC), en collaboration avec des relais

communautaires et les ONG locales, fournit un ensemble de services multisectoriels intégrés pour répondre aux besoins de l'enfant à chaque étape de son développement, dès sa conception jusqu'à l'âge de 18 ans.

Le projet CFC comporte aussi le volet Suivi en Temps Réel, en anglais Real Time Monitoring (RTM), d'où le sigle complet CFC-RTM. Pour ce volet, l'acteur communautaire effectue des visites à domicile pour collecter et vérifier les données sur les enfants, les femmes enceintes et les ménages, afin de faire une analyse, d'identifier des problèmes et de proposer des approches de solutions immédiates ou lors d'une réunion communautaire au village, sous la coordination du chef du village.

« Au début de chaque mois, je passe dans les ménages pour faire les visites chez les enfants de 0 à 59 mois, les femmes enceintes



et les femmes allaitantes. Pour une femme enceinte par exemple, je dois poser des questions pour savoir si elle est malade ou ressent des douleurs quelconques. Je dois le faire sans la présence des gens à côté, afin qu'elle

puisse révéler d'éventuelles malaises affectant son intimité », a raconté l'agent de santé communautaire N'yadjassain Bassar, opérant dans son village Bawelessi.

Carole

La beauté physique

Les huiles essentielles et végétales les plus utilisées et leurs propriétés :

Stimulantes : citron, mandarine, eucalyptus, genièvre, romarin, menthe poivrée, lavande, pin.

Antiseptiques : clou de girofle, eucalyptus, tea tree, lavande.

Relaxantes : rose, géranium, lavande, santal, néroli.

Calmantes : orange, rose, ylang-ylang, santal, lavande.

Douces : amande douce.

Généatrices : l'huile d'argan permet d'assurer une bonne hydratation de l'épiderme.

Anti-infectieuse et cicatrisante, l'huile essentielle de petit grain bigaradier est efficace pour lutter contre les infections cutanées mais aussi contre les rides. Vous pouvez l'utiliser par voie cutanée, mélangée à une huile végétale ou en sauna facial (fumigation).

Anti-inflammatoire, cicatrisante et anti-infectieuse, l'huile essentielle d'ylang-ylang permet également de réguler la sécrétion de sébum. Elle s'utilise en prévention des rides par voie cutanée si elle est diluée ou en sauna facial (attention à l'odeur !).

L'huile essentielle de citronnelle est très efficace lorsqu'elle est appliquée en massage concentrique sur les articulations douloureuses. Elle soulage les rhumatismes de tous genres ainsi que les cas de crampes ou de tendinites de diverses intensités. On peut également ajouter quelques gouttes d'essence de citronnelle dans le bain pour soulager le corps des tensions nerveuses et des maux de tête.

L'huile essentielle d'arbre à thé est toute aussi efficace pour traiter les boutons du visage et l'acné que les cheveux gras et les pellicules. Vous pouvez en ajouter une goutte dans votre shampoing habituel ou vous faire un masque à base d'huile végétale en y ajoutant égale-



ment de l'huile essentielle de citronnier pour lutter contre le sébum.

Soins en institut

Une fois par mois, laissez-vous dans les mains des professionnels, qui vous feront un nettoyage en profondeur par des méthodes et techniques variées. Certains travailleront directement la peau avec les mains tandis que d'autres utiliseront des appareils sophistiqués et tout se déroule dans une ambiance de sérénité qui relaxe même les hypertendus.

Nous rappelons que la vapeur, qui est utilisée lors de la fumigation par quelques instituts est maintenant controversée car selon certains spécialistes, elle fait éclater les vaisseaux sanguins et ne doit être employée que sur des peaux tolérantes.

La fumigation

Pour purifier le visage de toute pollution (toutefois sur une peau tolérante), essayer la fumigation, une recette qui a fait ses preuves sur certaines peaux : un bol d'eau très chaude où infuse du thym, sur lequel on se penche pour dilater ses pores et mieux les nettoyer. On peut y ajouter quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus. Abstenez-vous si votre peau est sensible.

A suivre...

Carole AGHEY/Beauté au quotidien

Mort en couches de Dame Ornella Laine :

Après ses condoléances à la famille,

le gouvernement déjà aux troussees des auteurs

C'est avec regret et consternation que la population togolaise, à sa tête le gouvernement, a appris les circonstances choquantes ayant conduit au décès tragique de Dame Ornella Laine au centre hospitalier universitaire sylvanus Olympio de Lomé tokoin. Suite à cette mort de trop due à la défaillance dans la prise en charge de la femme enceinte, le gouvernement togolais très touché a présenté ses sincères condoléances à la famille éplorée et s'est engagé à punir sévèrement ces agents indécents.

informé de la mort de cette femme de 29 ans en plein travail et dont la négligence des sages-femmes est pointée du doigt par les proches de la défunte, le gouvernement togolais a à travers son porte parole, le ministre de la communication et des médias prof. Akodah Ayéwouadan a présenté les condoléances à la famille éplorée. « En présentant, au nom du gouvernement mes sincères condoléances à la famille éplorée, je puis vous assurer qu'une enquête interne est diligentée afin de situer les responsabilités », a écrit le ministre et porte parole du gouvernement.

Pour toucher du doigt les réelles cause de ce drame qui tente de saboter la politique salutaire de santé de la mère à l'enfant initiée par le président de la République, un comité d'enquête inclusif a été mis urgemment sur pied. Il est composé de la première responsable des sages femmes du Togo, de deux médecins gynécologues, des responsables de



Feue Laine Ornella

la direction de la santé de la femme et de l'enfant et autres personnes ressources. En attendant le rapport de ladite enquête qui est déjà à la phase de la rédaction, deux agents véreux au CHU SO écotent déjà des sanctions pour l'inconscience professionnelle notoire.

Il s'agit de M. KOUAKE Adjé, morguier chargé de conservation des corps au CHU Sylvanus Olympio, et M. ANALA Abongo, morguier chargé de la réception et de dépôt des corps. Ils sont tous deux frappés d'une exclusion temporaire de fonctions d'une durée de trois (03) mois en

plus d'un retard d'avancement de deux échelons.

Ces deux agents sont accusés d'inconscience professionnelle notoire et de manquement caractérisé aux règles et procédures en vigueur, en se rendant complices et auteurs de la perception indue d'une somme de 50.000 FCFA pour l'extraction du fœtus de la défunte dame Ornella Laine, et la formalisation du corps en transit de cette dernière dans ledit service.

« Ces prestations n'ont pas fait l'objet d'un paiement régulier contre reçu à la caisse du CHU SO et n'ont pas été enregistrées, ni dans les registres physiques prévus à cet effet, ni dans le système informatisé de la morgue... », a motivé la direction du CHU SO dans une note de service en date du 18 octobre 2021 et signée par le DG Médecin Lieutenant-Colonel AGBOBLI Yawo Apélé.

Il leur est expressément demandé de rembourser la somme indue perçue. Il leur a également été signifié qu'en cas d'une « nouvelle faute professionnelle, ils seront purement et simplement licenciés ».

La rédaction s'incline devant la mémoire de l'illustre défunte et souhaite plein succès à la commission d'enquête.

Essobiou A.

Football féminin/Match Sao Tomé -Togo:

Malgré le report les Eperviers restent confiantes

Ce vendredi, les Eperviers Dames vont faire leur entrée en lice au premier tour des éliminatoires de la CAN 2022 face à Sao Tomé. Pour cette rencontre, la sélectionneuse Tométy Kai ne se focalise que sur la victoire en terre étrangère. Initialement, ce match devrait avoir lieu ce mercredi. Pour cause de retard des officiels du match, cette rencontre a été reportée de 48 heures, soit

sur ce vendredi. Un report qui est loin d'être une bonne nouvelle pour la délégation togolaise.

«C'est un report qui nous a déçues. Mais, en football tout peut arriver et nous l'avons accueilli avec fair-play. Les filles découragées sont désormais prêtes mentalement pour aborder cette rencontre. Les séances se poursuivent normalement et nous essayons de motiver

et de galvaniser les joueuses pour gagner le match ce vendredi», a fait savoir la patronne des Eperviers Dames.

Tométy Kai a préparé son équipe dans le but de gagner. Même si son équipe joue à l'extérieur pour cette première manche de cette double confrontation, elle n'a que pour objectif la victoire.

«Le groupe est au complet. Toutes les filles sélectionnées



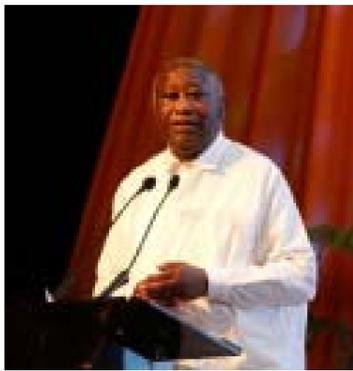
travaillent bien. Les onze rentrants sont en forme et super motivées pour jouer et nous nous focalisons rien que sur la victoire ce vendredi», a-t-elle conclu.

Le match Sao Tomé – Togo, c'est ce vendredi sous les coups de 13h GMT.

Daniel A.

Côte d'Ivoire / Laurent Gbagbo: «je ferais de la politique jusqu'à ma mort».

L'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo livre un discours devant ses partisans, lors du congrès constitutif de son nouveau parti, le PPA-CI, le 17 octobre 2021. L'ancien chef d'État ivoirien Laurent Gbagbo est devenu le président de son nouveau parti, le PPA-CI (Parti des Peuples Africains en Côte d'Ivoire). Devant ses militants, il a affirmé que «[son] ambition était de partir» de la scène politique tout en déclarant vouloir faire «de la politique jusqu'à sa mort». Comment comprendre la stratégie politique de l'ancien président? Précisions avec André Silver Konan, analyste politique et journaliste.



1993). Il a par ailleurs fait référence à plusieurs des proches de l'ancien chef d'État dans son discours. C'est encore une ambivalence. Dès son retour en Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo a affirmé son ambition de se présenter à la présidentielle de 2025.

Pourquoi lancer un nouveau parti et quitter son parti historique le FPI (Front populaire ivoirien)?

André Silver Konan : Dès son retour en Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo a affirmé son ambition de revenir en politique et de se présenter à la présidentielle de 2025. Cependant il ne voulait pas se mettre au même niveau qu'Affi N'Guessan, en disputant la présidence du FPI (Front populaire ivoirien). Il a préféré aller créer un autre instrument politique pour servir son ambition personnelle. Ce parti est fait pour instaurer la présence de Laurent Gbagbo dans le paysage politique, «jusqu'à sa mort» comme il l'a dit clairement.

Gbagbo, un parti pour partir ?

Les projets politiques de Laurent Gbagbo sont très clairs. Dans son discours du congrès, il a répété qu'il avait conscience de sa condamnation par la justice qui avait entraîné le rejet de sa candidature en 2020. Cependant, si en 2025 son parti politique souhaitait son retour, il lui appartiendrait de s'organiser pour mettre en place une stratégie de contournement

de la loi. Il prépare clairement ses militants à la résistance. Par ailleurs, ses formules ambivalentes servent aussi à éluder le débat qui tourne autour de la retraite des «3 grands» : Henri Konan Bédié, Alassane Ouattara et lui.

Justement, comment expliquer que la vie politique tourne autour de 3 personnalités dont la moyenne d'âge avoisine les 80 ans?

André Silver Konan : Les trois grands ont manqué de leadership et de mentorat. Ce n'est pas la faute de la nouvelle génération. Je vous rappelle que nous sommes en Côte d'Ivoire, dans un contexte africain culturel où le droit d'ainesse stipule le fait qu'on ne rentre pas en confrontation avec un aîné. Malheureusement ces «aînés» ont bien conscience de cette réalité culturelle et jouent là-dessus.

1988 : Après plusieurs années d'exil en France, il devient le secrétaire général du FPI lors du congrès constitutif des 19 et 20 novembre 1988.

2000: Désigné candidat officiel du FPI, il se présente à l'élection présidentielle du 22 octobre contre le général Robert Guéï. Les résultats donnent Gbagbo vainqueur face à Guéï, qui les conteste. Le 26 octobre 2000, Gbagbo devient président de la Côte d'Ivoire.

2010 : Alassane Ouattara est annoncé vainqueur avec 54% du second tour organisé le 28 novembre. Le lendemain, le Conseil constitutionnel donne la victoire à Laurent Gbagbo qui refuse de quitter le pouvoir. Il sera arrêté et transféré à La Haye.

2021 : La Chambre d'appel de la CPI confirme l'acquiescement de Laurent Gbagbo.

17 juin 2021 : Laurent Gbagbo retourne en Côte d'Ivoire après 10 années d'absence.

rfi.fr

Le camarade Ephrem

Tsikplonou n'est plus :

Le ministre Bawara salue la mémoire d'un « défenseur acharné des droits et intérêts des travailleurs »



Feu Ephrem Tsikplonou



Le ministre Gilbert Bawara

Le monde syndical togolais vient de perdre un véritable combattant des droits et intérêts des travailleurs.

Il s'agit du secrétaire général de la Confédération générale des cadres du Togo (CGCT), Ephrem Tsikplonou a rendu l'âme le 16 octobre dernier. Une disparition qui a affecté le monde syndical. Au niveau du gouvernement togolais, le ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social, Gilbert Bawara salue la mémoire d'un « défenseur acharné des droits et intérêts des travailleurs ».

« Avec une profonde émotion et tristesse, j'ai appris ce week-end la disparition soudaine de M. Ephrem Mokli TSIKPLONOU, grand nom du syndicalisme togolais, acteur majeur et partisan d'un dialogue social dynamique et constructif dans notre pays », a posté Gilbert Bawara sur son compte Twitter.

Le ministre de la fonction publique, du travail et du dialogue social qui connaît parfaitement M. Tsikplonou note que ce syndicaliste « fut, de longues années durant, un interlocuteur intransigeant, responsable et avisé du gouvernement sur les questions sociales ». Il ajoute qu'il était

« un défenseur acharné des droits et intérêts des travailleurs ».

« Son expérience, sa sagesse et sa pondération nous manqueront cruellement », affirme Gilbert Bawara.

Le ministre exprime sa profonde compassion et ses condoléances les plus attristées à sa famille, à ses proches, aux Centrales syndicales, particulièrement à la Coordination Générale des Cadres du Togo, au monde syndical et aux travailleurs togolais.

Ephrem Tsikplonou est un ingénieur agroéconomiste de formation. L'homme a été élu à plusieurs reprises à la tête de CGCT qu'il a dirigé finalement jusqu'à sa disparition. Il était également un conseiller municipal dans la commune Avé 1.

En 2014, le syndicaliste a bénéficié de la confiance des autres responsables de centrales syndicales pour être le porte-parole de la Coordination des centrales syndicales du Togo (CCST). Cette coordination regroupe les centrales syndicales comme la CSTT, CGCT, CNTT, GSA, UGSL, UNSIT.

Essibiou A.

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES

(COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS/EXPORTATEURS)

Dans le souci d'assurer un allègement fiscal sur la mise à la consommation des marchandises sous douane en souffrance en ces moments de pandémie de la COVID-19, et afin de décongestionner les Magasins et Aires de Dédouanement/ Entrepôts pour inciter aux nouvelles commandes de fin d'année, il est institué une mesure de dépréciation des valeurs conformément aux dispositions de l'article 15 du Code des Douanes National.

Celle-ci couvre la période du 1er octobre au 15 décembre 2021.

Le bénéfice de la présente mesure de dépréciation de la valeur de ces marchandises sous douane en souffrance dans les MAD, entrepôts, ..., est subordonné à une demande préalable marquée simplement par le dépôt du dossier du requérant auprès de la Compagnie Technique d'Evaluation et de Contrôle (COTEC).

I. CAS DES VEHICULES

Sont concernés par la présente dépréciation, les véhicules ayant plus de cinq (5) ans d'âge dans les conditions ci-dessous :

Un taux de dépréciation de 25% pour les véhicules dont la date d'entrée aux Magasins et Aires de Dédouanement est comprise entre le 1er janvier et le 15 décembre 2021 ;

Un taux de dépréciation de 30% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2020 ;

Un taux de dépréciation de 35% pour les véhicules dont la date d'entrée est comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre 2019 ;

Un taux de dépréciation de 40% pour les véhicules dont la date d'entrée est antérieure au 1er janvier 2019.

II. CAS DES AUTRES MARCHANDISES

En ce qui concerne les autres marchandises en souffrance, une inspection préalable sera effectuée par les services des douanes afin de proposer pour chaque cas de figure, un taux de dépréciation approprié.

Les produits pétroliers ne sont pas concernés par la présente mesure de dépréciation.

III. CAS DES EPAVES ET AVARIES

La dépréciation de la valeur en douane des épaves et avaries tiendra compte du degré de dégradation ou d'avarie et sera effectuée par les services des douanes désignés à cet effet.

Il est demandé à toutes les personnes bénéficiant de la présente mesure de dépréciation de valeur, de faire valoir leur droit au plus tard le 31 décembre 2021 par la liquidation et le paiement effectif des droits dus.

Au-delà du 31 décembre 2021, tout accord de dépréciation obtenu n'ayant pas fait l'objet d'un faire-valoir de droit à la date limite mentionnée ci-haut est considérée comme nul et de nul effet.

La présente note de service prend effet à compter de la date de sa signature et prend fin le 31 décembre 2021.

Le Commissaire Général compte sur le civisme fiscal de tous pour la réussite de cette opération.

Fait à Lomé, le 1 octobre 2021

Le Commissaire Général

Philippe Kokou B. TCHODIE

8201

www.otr.tg

+228 90 99 41 01

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg



SAFER
Société Autonome de Financement de l'Entretien Routier

- ENTRETIEN ROUTIER
- GESTION DES POSTES DE PEAGES
- APPUI A CERTAINS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

Chers usagers de la route, merci de prévoir exactement le montant équivalent à votre redevance afin de réduire le temps de d'arrêt au péage.

Ceci est un message de la **SAFER**

Route nationale n°1 (Agoè Cacaveli) Lomé-Togo BP8646 Tél: +228 22 51 88 55

LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS
RESPECTEZ LES MESURES BARRIÈRES